

## LES 3 ORIENTATIONS APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Orientation	CAP		2nde Professionnelle		2nde Générale et Technologique
<b>Type d'établissement</b>	CFA	Lycée Professionnel (rare)	CFA	Lycée Professionnel	Lycée Général et Technologique
<b>Type d'enseignement</b>	alternance : 1 sem CFA / 2sem entreprise	classique (dont 15 sem de stage)	alternance	classique (dont 22 semaines de stage)	classique
<b>Statut</b>	apprenti	lycéen	apprenti	lycéen	lycéen
<b>Options/spécialités</b>	environ 70 spécialités dans l'académie		environ 70 spécialités dans l'académie		enseignements de spécialité en 1ère et Tle
<b>Diplômes préparés</b>	CAP (2ans)		Bac professionnel (3 ans)		Bac Général (3 ans) Bac technologique (3 ans) : STMG, ST2S, STI2D, STD2A, STL, STAV, hôtellerie, TMD
<b>Conditions de recrutement</b>	<p><b>L'élève doit trouver :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un employeur</li> <li>- un CFA</li> </ul> <p>Certains CAP sont réservés aux élèves sortant de SEGPA</p>	<p>Le nombre de places est limité dans chaque formation. Les élèves sont classés (procédure Affelnet) en fonction de leurs résultats de 3e. Les meilleurs sont retenus.</p> <p>Attention : des coefficients sont appliqués en fonction de la spécialité demandée.</p>	<p><b>L'élève doit trouver :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un employeur</li> <li>- un CFA</li> </ul> <p>Certains CAP sont réservés aux élèves sortant de SEGPA</p>	<p>Le nombre de places est limité dans chaque formation. Les élèves sont classés (procédure Affelnet) en fonction de leurs résultats de 3e. Les meilleurs sont retenus.</p> <p>Attention : des coefficients sont appliqués en fonction de la spécialité demandée.</p> <p>Pour certaines 2nde pro, il faut suivre la procédure PASSPRO qui nécessite la rédaction d'une lettre</p>	<p>Le passage en 2nde G&amp;T est décidé par le conseil de classe du 3e trimestre, en fonction des vœux de la famille, des résultats et du profil de l'élève. En cas de désaccord, il est possible de passer par une procédure d'appel.</p> <p>Un lycée de secteur : lycée de Corneilles.</p> <p>Pour certaines sections rares (exemple : création et culture design...), il faut suivre la procédure PASSCCD qui nécessite la rédaction d'une lettre de motivation ainsi qu'un entretien.</p>
<b>Remarques</b>	<p>L'apprenti est salarié : 35h de travail + 5 sem de congés payés. Il reçoit un salaire de 27 à 67 % du SMIC, en fonction de l'âge et du niveau d'étude.</p> <p><b>CAP</b> : Certificat d'aptitude professionnelle <b>CFA</b> : Centre de Formation d'Apprenti</p>		<p>L'apprenti est salarié : 35h de travail + 5 sem de congés payés. Il reçoit un salaire de 27 à 67 % du SMIC, en fonction de l'âge et du niveau d'étude.</p> <p><b>CFA</b> : Centre de Formation</p>	<p>Pour la plupart des secondes professionnelles, les vœux portent sur une "familles de métiers" qui permet à l'élève d'entrer dans une classe de seconde commune pour ensuite choisir la classe de première de son choix l'année suivante.</p>	<p><b>STMG</b> : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion <b>ST2S</b> : Sciences et Technologies de la Santé et du Social <b>STI2D</b> : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable <b>STD2A</b> : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués <b>STL</b> : Sciences et Technologie de Laboratoire <b>STAV</b> : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant <b>TMD</b> : Techniques de la musique et de la danse</p>

**Vous devez vous rendre aux journées portes ouvertes pour obtenir toutes les informations nécessaires !**

**La plupart des lycées professionnels proposent des mini-stages de découverte de la formation (un ou deux jours au lycée dans une classe).**